

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Harris & Harrison, rue Notre-Dame, 1010 et 1012.

Aujourd'hui Maximum 49
Minimum 41
Même date l'an dernier Maximum 49
Minimum 31
Même date l'an dernier Maximum 49
Minimum 31

LE FUTUR CHEF DE POLICE

La commission de police s'accorde pour déterminer les qualités et aptitudes qu'il devra réunir en sa personne

Après la séance publique d'hier, la commission de police a continué à siéger à huis-clos, pour discuter les changements à faire dans l'organisation du corps de police et la nomination d'un nouveau chef. Comme la question est délicate, il a été convenu que chacun exprimerait librement ses vues à ce sujet, et qu'on essaierait ensuite de s'entendre pour adopter une attitude commune. Il est arrivé souvent, dans le passé, que les dissensions résultant de la divergence des vues ont empêché une entente de se former. Il en a été autrement hier. Après que chacun eut exprimé ses vues, on a constaté que les divergences n'étaient pas sensibles. C'est l'avis unanime que le nouveau chef

de police devra posséder un grand fonds d'activité et d'énergie, avec un peu d'entraînement militaire, sachant user de diplomatie et de tact dans le règlement des multiples difficultés qui lui seront appelées à résoudre, et maintenir la plus stricte discipline, parmi ses hommes. En conséquence, il a été jugé nécessaire de le choisir en dehors du personnel du corps de police. On a mentionné plusieurs personnes comme étant aptes à recueillir la succession du lieutenant-colonel Hughes, mais ce point n'a pas été sérieusement discuté. Une autre assemblée sera spécialement convoquée pour cela. Un grand nombre de personnes aspirent à la position de chef de police, mais la plupart n'ont pas de chance sérieuse d'y arriver.

GOUTS NOMADES

La saison des déménagements est venue

Visiteurs dont on se plaint

Encore trois petites semaines et le mois de mai vient, chacun à Montréal, aura déménagé ou subi les ennuis du "ménage" complet.

Les agents d'immobilier disent que, cette année, le public a recherché de préférence les maisons modernes dont le loyer est modéré.

Nos ancêtres avaient l'esprit nomade, c'est pourquoi ils n'ont pas hésité à traverser l'océan pour s'installer sur nos côtes et même s'enfoncer dans l'intérieur. De cet esprit nous avons conservé un besoin de changement qui se traduit chaque année par un déménagement en masse. Changer de domicile comme le faisaient volontiers nos aïeux serait contraire aux intérêts commerciaux, mais changer de maison, de rue, voire même de quartier, semble un besoin irrésistible qui, loin de diminuer, paraît prendre plus de force d'année en année.

GARDE VILLE-MARIE

Plusieurs belles excursions organisées pour la saison prochaine

Le recrutement continue

Une brillante saison s'annonce pour la Garde Ville-Marie. M. Joseph Comte, son infatigable commandant, organise pour ses militaires toute une série d'excursions qui raviront tous les membres de la Garde. Outre l'excursion à St-Hyacinthe qu'il a déjà décidée, il y en aura d'autres à Longueville, à Châteauguay, à Ste-Justine et à Valleyfield. Toutes ces excursions seront gratuites pour la Garde.

Comme le commandant Comte demande en ce moment des recrues, il est plus que probable que les avantages offerts par ces excursions vont lui amener un encombrement de demandes. Les premiers qui se présenteront seront naturellement les premiers reçus. Les demandes doivent être faites au commandant, à la salle de la Garde, rue Mitchell, 219, près de la rue Marie-Anne, les lundis, mercredis, vendredis et samedis soirs.

On s'attend qu'une cinquantaine d'adhérents de la Garde Ville-Marie, qui demeurent à St-Laurent, vont s'enrôler très prochainement.

UN EMPLOYE ARROGANT

Les commerçants se plaignent du commis du marché à foins

L'établissement de la compagnie Laing

Hier, la commission des marchés a décidé qu'elle n'avait rien à faire en rapport avec l'examen des plans de l'établissement que la compagnie Laing a l'intention de construire à la Pointe St-Charles.

C'est une matière qui est exclusivement sous la juridiction de l'inspecteur des bâtiments. En conséquence, les plans ont été renvoyés à la commission des incendies.

On a décidé d'établir un marché de vaches à lait aux écuries de M. Carling. Chaque jour, un employé de la ville ira chez M. Carling percevoir les droits de marché sur les animaux offerts en vente. Au mois de janvier, on fera d'autres arrangements.

Jusqu'à présent, le marché des vaches laitières était au marché St-Gabriel, qui doit être aboli ce printemps. Les locataires de ce dernier marché demandent qu'on leur permette d'occuper leurs étaux jusqu'au mois de juin.

Les commerçants du marché à foins se plaignent des infirmités de caractère du premier commis de ce marché. La plupart d'entre eux ont eu à subir des vexations qu'il leur est impossible de souffrir plus longtemps et ils demandent que M. Flynn soit remplacé par un autre. M. Flynn devra comparaître devant la commission à sa prochaine séance.

LES OFFICIERS DE POLICE

On se plaint que plusieurs ne font pas leur devoir

La rue St-Laurent mal fréquentée

Au début de la séance de la commission de police, hier, le président a donné lecture d'une requête des commerçants de la rue St-Laurent demandant que la police soit chargée de purger cette rue des "coureuses" qui infestent et en chassent les personnes respectables. Ces marchands disent, et avec raison, que leur commerce en souffre. Leur requête porte, entre autres signatures, celles de MM. Gravel, Frébois, L. J. A. Surveyl, J. O. Gendreau, A. Robert, J. E. Kennedy, R. H. Lavallée, A. Brossard, Beaudoin, Collette, M. Millet.

Le président fait remarquer que cette requête est très sérieuse et mérite considération. Il a constaté lui-même que l'état de choses qui règne sur la rue St-Laurent pendant la soirée est intolérable. Le chef de police devrait voir. Mais le chef est malade et incapable de vaquer à ses devoirs. Quant aux inspecteurs, impossible de compter sur eux. On sait ce qu'ils font dans ces circonstances.

L'échevin Tansy attire l'attention sur les déordres qui se commettent par suite de la vente des liqueurs enivrantes le dimanche. La police devrait surveiller cela. Affectivement et rapporter au chef toutes les infractions à la loi.

Mais nous n'avons pas de chef de police, disent les échevins Ames et LeBeuf.

L'échevin McBride est d'avis qu'il faudrait remplacer les officiers de police qui ne font pas leur devoir.

L'échevin Ames demande qu'on applique la discipline au signeur A. New-York. Il faudrait imposer une amende aux constables qui négligent de dresser un rapport contre les buvettes trouvées ouvertes le dimanche.

Les échevins Raby et Roy trouvent que notre police vaut mieux que celle de New-York.

Il y a eu plusieurs fois l'occasion d'aller à New-York et en voir de belles dans la métropole américaine.

L'échevin LeBeuf se demande comment on pourrait améliorer notre police. En tout cas, ajoute-t-il, on ne peut pas se contenter de New-York. Il faudrait imposer une amende aux constables qui négligent de dresser un rapport contre les buvettes trouvées ouvertes le dimanche.

DEMARCHES DESAPPROUVEES

Le cocher Lapointe n'était pas autorisé à faire signer une requête

Demandant qu'on refuse de laisser le Terminal Railway pénétrer dans la ville

Plusieurs discours ont été prononcés, hier soir, à la réunion des cochers de fiacre, au Monument National. Une intéressante discussion fut soulevée au sujet de cette fameuse pétition présentée par Maxime Lapointe, sans l'autorisation de l'Union des cochers. On se rappelle que cette pétition, signée par un grand nombre de citoyens, s'opposait à ce qu'on accordât des franchises à la compagnie des chars urbains.

Lapointe était présent dans l'assemblée et expliqua sa conduite, en disant qu'il avait reçu toute l'autorisation nécessaire du président de l'Union et qu'il avait agi avec une entière loyauté. Le président, M. Legault, nie lui avoir donné cette autorisation, mais avoue qu'il a signé cette pétition comme citoyen.

Bien que cette action de Lapointe soit dénoncée comme très répréhensible, aucune motion de censure n'a été présentée. Mais on a passé une résolution à l'effet qu'un membre de l'Union ne puisse faire signer une pétition, sans en avoir au préalable reçu l'autorisation du président et du comité exécutif. Des délégués iront devant le conseil de ville, demandant qu'on leur remette la pétition de Lapointe, comme non sanctionnée par l'Union des cochers de fiacre.

L'assemblée a pu voter à propos de prendre une position officielle à l'égard de l'extension des franchises aux compagnies des chars électriques.

BOTHA VEUT LA PAIX

Et a, dit-on, entamé de nouvelles négociations avec Kitchener

Il considérerait DeWet comme irresponsable

NEGOTIATIONS DE PAIX

La Cap. 11.—Le général Botha a entamé de nouvelles négociations de paix avec les Anglais. On dit ici que Botha a pris cette détermination après avoir découvert dans un récent voyage, que le général DeWet avait le cerveau affaibli, qu'il avait perdu de son influence sur ses hommes, et que, vu l'irresponsabilité du général DeWet, il devait lui-même décider si la campagne pouvait être continuée.

On dit que, quoique le général DeWet ait, dans sa récente entrevue avec le général Botha, refusé de déposer les armes, le général Botha ne le considérait comme irresponsable, et qu'il avait décidé de négocier au nom des forces libres boers. Les autorités anglaises pensent que si le général Botha se rend, il sera facile de prendre les hommes de DeWet.

REN D'OFFICIEL

Londres, 11.—La nouvelle de la réouverture des négociations entre les généraux Botha et Kitchener n'est pas encore confirmée officiellement, mais on y ajoute généralement foi et elle est reçue avec satisfaction, excepté par les ultra ingos, qui craignent que le gouvernement ne renouvelle les offres récemment rejetées.

Quant à l'état mental du général DeWet, les nouvelles sont très contradictoires. Depuis quelque temps, son inactivité fait croire qu'il y a quelque vérité dans les rumeurs selon lesquelles les misères prolongées, causées par la poursuite harassante des Anglais, lui ont dérangé le cerveau.

D'un autre côté, un correspondant du "Times" reconnaît l'extraordinaire prévoyance et l'abondance des ressources qui ont caractérisé la retraite du général DeWet de la Colonie du Cap.

La presse anglaise insiste encore fortement sur la reddition sans conditions comme elle l'a fait durant les négociations qui ont échoué; mais comme le dit le "Daily Chronicle" dans son premier Londres, avec la budget auquel le pays a à faire face, les boers ne peuvent s'attendre à être traités avec justice par les Anglais, si de nouvelles négociations sont entamées.

LE VOYAGE DE M. KRUGER

New-York, 11.—M. Charles D. Peck, représentant officiel des Boers à New-York, n'est absolument pas le président Kruger, dont s'embarrasse pour les Etats-Unis le 31 mai. "Il n'y a rien de vrai dans cette histoire, dit-il, il est probable que M. Kruger vienne ici à l'automne, mais pas avant. Il prend maintenant le repos qui lui est si nécessaire."

ECHOS D'OTTAWA

Excursion de journalistes, éditeurs et fabricants de papier.—Deux interpellations.

Ottawa, 11.—L'association des journalistes a décidé hier soir de faire son excursion annuelle, dans les provinces maritimes. Une délégation sera à ce sujet le ministre des chemins de fer et celui de la marine. Le programme comporte un voyage en bateau de Montréal à Sydney et de là à travers le petit et le grand Bras d'Or. Le retour se fera par le chemin de fer de l'Intercolonial. L'année dernière, les journalistes ont été dans l'Ouest.

L'entrevue accordée hier, par les H.H. MM. Fielding, Patterson et Sutherland, aux éditeurs de journaux, va porter ses fruits. Une enquête dans certaines méthodes des fabricants de papier pour en élever le prix aux éditeurs provoquerait certainement un changement favorable aux journaux. Il est inutile de préciser pour le moment.

Deux interpellations sont annoncées pour demain. Une sur M. Thomas Coté, l'autre sur M. Doherty.

M. Northrup, conservateur, demandera au gouvernement, si la traduction, publiée dans l'"Oz" d'une circulaire confidentielle du commissaire du recensement est exacte. Les organes de l'opposition disent que cette circulaire recommandait des moyens de grossir indûment le chiffre de la population canadienne-française. Le même demandera quelles sont les "Raisons de conscience", qui empêchent l'hon. M. Doherty de consentir à l'achat des Palais d'Abraham par le gouvernement.

UN MYSTERE ECLAIRCI

New-York, 11.—L'identité du corps qui l'on a trouvé au pied de Harrison street, South Brooklyn, a été établie, sans doute possible, à la morgue de Brooklyn. C'est le corps d'une dame Bridget Keyes, âgée de 41 ans, habitant au 629 Greenwich street, à New-York. C'est son fils, Thomas, qui l'a reconnue. Le mystère de South Brooklyn est donc éclairci.

Thomas Keyes a donné au gardien de la morgue quelques renseignements sur sa mère. Il a dit qu'elle était baroque depuis un an. Elle s'est enfoncée dans la maison dimanche matin, vers 3 heures, et s'est enfermée. Il avait essayé de la poursuivre parce qu'elle paraissait avoir l'esprit plus détraqué qu'à l'ordinaire. Elle avait passé trop de temps à sa toilette et sa mère avait disparu quand il est arrivé sur le trottoir. Seulement, il ne s'explique pas comment le corps de sa mère était défilé, défilé de tout vêtement, car elle était complètement habillée quand elle est sortie. La police croit que la femme s'est déshabillée avant de se jeter à l'eau et que la marée a entraîné son corps vers Brooklyn.

Au 629 Greenwich street, on a appris que Mme Keyes était la mère de 13 enfants dont quelques-uns sont mariés. Un autre fils et deux jeunes filles. Mme Keyes avait allé à Brooklyn reconnaître le corps de leur frère. Ils disent, comme leur frère Thomas, qu'elle avait l'esprit détraqué et était souffrante depuis un an. Le mari de Mme Keyes est un armurier.

UNE DELEGATION DE WINNIPEG

A Ottawa pour combattre le bill du chemin de fer du Manitoba

Winnipeg, 11.—Une nouvelle délégation sera envoyée à Ottawa pour combattre le bill du chemin de fer du Manitoba. La délégation sera nommée et influente; elle aura pour interprète, auprès du comité, M. Nesbitt, C.R., de Toronto. M. D. W. Balle, de Winnipeg, sera le chef de la délégation.

LES DISCOURS DE GUILLAUME

Seront, comme par le passé, propriété publique

Berlin, 11.—M. Eugène Richter, dit dans le "Freisinnig Zeitung".

"La question de savoir si l'empereur peut réclamer un droit d'auteur sur ses discours a été discutée au comité des droits d'auteur du Reichstag. Le comité, avec le consentement du gouvernement a décidé que ces discours étaient la propriété commune et pourraient être imprimés par qui que ce soit comme par le passé."

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

La réunion mensuelle de MM. les contrôleurs du département d'épargne de cette banque a eu lieu ce jour, à 11 heures. Etaient présents: M. Alexandre Lacoste, président; M. J. G. Lavolette, vice-président; M. Fabbé Quinlan, secrétaire; M. J. C. Gormier, MM. le docteur E. L. Lachapelle et A. S. Hamelin.

LA RUSSIE SE VENGE

Au lieu de plaider la cause des Chinois elle recommandera la plus grande sévérité

Londres, 11.—Un correspondant anglais télégraphie de Pékin: "M. de Giers, le ministre de Russie, a demandé aux autorités chinoises que toutes les communications de la légation russe au sujet de la Mandchourie lui soient renvoyées. Et il a averti Li Hong Chang qu'il lui fallait défendre la cause des Chinois comme par le passé à la conférence des puissances, il recommandera, au contraire, la plus grande sévérité."

"On rapporte que la Russie a déjà préparé une nouvelle forme de convention. Il est hors de doute que, quand l'intimidation aura produit son effet, elle essaiera de regagner le terrain perdu."

JAPON ET RUSSIE

Yokohama, 10.—Le Nishin-Shinbun, un journal important qui reflète les vues du gouvernement, applaudit au jugement et à l'amour de la paix de la Russie et dit que ce qu'il y a de plus à désirer maintenant c'est de rendre au gouvernement chinois une autorité effective.

"On ne peut en justice blâmer la Russie d'avoir pris ces mesures pour protéger des droits acquis dans la Mandchourie, attendu que la Russie, dans les circonstances actuelles, le devoir de maintenir l'ordre dans la Mandchourie incomberait à ceux qui seraient responsables de l'évacuation de la Mandchourie par la Russie. Il ne serait pas conforme aux intérêts du Japon d'accepter une telle responsabilité."

LA RUSSIE SE VENGE

Au lieu de plaider la cause des Chinois elle recommandera la plus grande sévérité

Londres, 11.—Un correspondant anglais télégraphie de Pékin: "M. de Giers, le ministre de Russie, a demandé aux autorités chinoises que toutes les communications de la légation russe au sujet de la Mandchourie lui soient renvoyées. Et il a averti Li Hong Chang qu'il lui fallait défendre la cause des Chinois comme par le passé à la conférence des puissances, il recommandera, au contraire, la plus grande sévérité."

"On rapporte que la Russie a déjà préparé une nouvelle forme de convention. Il est hors de doute que, quand l'intimidation aura produit son effet, elle essaiera de regagner le terrain perdu."

JAPON ET RUSSIE

Yokohama, 10.—Le Nishin-Shinbun, un journal important qui reflète les vues du gouvernement, applaudit au jugement et à l'amour de la paix de la Russie et dit que ce qu'il y a de plus à désirer maintenant c'est de rendre au gouvernement chinois une autorité effective.

"On ne peut en justice blâmer la Russie d'avoir pris ces mesures pour protéger des droits acquis dans la Mandchourie, attendu que la Russie, dans les circonstances actuelles, le devoir de maintenir l'ordre dans la Mandchourie incomberait à ceux qui seraient responsables de l'évacuation de la Mandchourie par la Russie. Il ne serait pas conforme aux intérêts du Japon d'accepter une telle responsabilité."

GRAVEL ET DUHAMEL

Importateurs de voitures pour voitures et sellerie, rue St-Paul

MM. Gravel et Duhamel viennent de faire subir à leur établissement d'importations améliorations, qui auront pour effet de donner une nouvelle impulsion à leur commerce déjà si prospère. Ils ont en outre fait l'acquisition, de la maison Chapleau & Fils, d'un énorme coffre-fort qui est un chef-d'œuvre de structure et joint à l'équipement de leur entrepôt les garanties possibles d'indivisibilité. Ce coffre-fort fait honneur à ses propriétaires.

SOUSA A L'ARENA

Nous ne pourrions guère se résigner à être privés de la visite de M. Sousa et de sa merveilleuse musique, ce printemps. Comme année, le célèbre corps de musique vient nous donner des concerts remarquables et chaque fois la foule s'empresse d'aller l'applaudir.

M. Sousa et sa bande seront à l'Arena le 3 mai prochain. Depuis le 1er janvier, ce corps de musique a parcouru 15,000 milles, chemin de fer et donné deux concerts par jour dans un grand nombre de villes. La tournée actuelle de la bande de Sousa se terminera le 9 juin, alors qu'elle se rendra à l'exposition de Buffalo.

Cet été, la bande de Sousa jouera à Manhattan Beach et au mois de septembre elle se produira à l'Anglo-Club et à l'Exposition de Glasgow et y jouera quatre semaines.

MGR LAROCQUE

Avant de partir pour les Etats-Unis, où il doit passer trois ou quatre mois dans l'intérêt de sa santé, Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, est venu passer quelques jours chez son frère, M. le curé de St-Louis de France.

VERTIGES ET MAUX DE TETE

Les étourdissements et les maux de tête se produisent généralement chez une personne faible, mangeant peu, mal nourrie, ou dont la digestion se fait difficilement. Quel que soit l'âge les maux de tête sont des signes de faiblesse, causés par l'appauvrissement du sang. Il faut donc, dès qu'on sent venir le mal de tête, afin de prévenir ces douloureuses migraines, prendre un bon remède stimulant comme le Vin St-Michel, qui enrichit et fortifie le sang et par là enrayer le germe de la maladie. C'est un grand apéritif qui facilite beaucoup la digestion. C'est l'ennemi juré de la faiblesse et de la pâleur. Le Vin St-Michel est l'aliment passager des faibles et le lait des vieillards, il contient à lui seul tous les éléments nécessaires pour réparer une santé délabrée. Donné d'un saveur agréable, il peut être avantageusement employé même pour les personnes qui ont décliné des remèdes.

On parle d'un duel récent. On nous envoie, dit-on, que deux balles se sont parvenues, échangées sans résultat.

Parlez-vous d'acier, si on se met à charger la pistolet.

LA CHUTE A BLONDEAU, ONT.

Chute à Blondeau, Ont. 11.—Un médecin parlant des deux langues trouverait à se placer avantageusement s'adressant à M. Villeneuve, Chute à Blondeau, Ont.

LA CHUTE A BLONDEAU, ONT.

Chute à Blondeau, Ont. 11.—Un médecin parlant des deux langues trouverait à se placer avantageusement s'adressant à M. Villeneuve, Chute à Blondeau, Ont.

LA CHUTE A BLONDEAU, ONT.

Chute à Blondeau, Ont. 11.—Un médecin parlant des deux langues trouverait à se placer avantageusement s'adressant à M. Villeneuve, Chute à Blondeau, Ont.

CLUL LIBERAL ST JACQUES

Il y aura assemblée des membres ce soir à 8 heures. M. Edmond Melançon donnera une conférence sur la monarchie. Tous les membres et leurs amis sont priés d'y assister.

HONNEUR AU MERITE

Pavil Cléophas Gendron, instituteur et principal de l'école modèle de St-Mathias, comté de Valcartier, a reçu, il y a quelques jours, du gouvernement de Québec, par l'entremise de M. H. Bouché, inspecteur d'école, une prime de 500 francs pour l'enseignement donné l'année scolaire 1899-1900.

C'est la quatrième fois que M. Gendron reçoit une semblable récompense.

EXIGE LE NOM DE LA SOURCE

Afin de ne pas confondre avec un autre, un nom similaire, exigez que chaque bouteille d'eau minérale purgative Rubinst porte les mots Source Serré ou la Source, 1841, qu'elle a la expédition. L'expédition purgative Rubinst, Source Serré, vous assure une eau agréable, saine et vous donnera une purgation douce et agréable. Elle nettoie et régularise les intestins sans jamais causer de coliques, de nausées ou d'irritations. L'eau Rubinst Source Serré n'a pas de rivale, elle est meilleure que la meilleure. Elle vient partout à 25 cents la bouteille. Boivin, Wilson et Cie, Montréal, seuls agents pour le Canada.

PERSONNEL

M. J. D. Fédor, avocat de St-Scholastique, M. S. Laflamme, de St-Jérôme, et M. D. Larocque, de Montréal, sont arrivés de leur promenade de Paros à New-York.

PERSONNEL

M. J. D. Fédor, avocat de St-Scholastique, M. S. Laflamme, de St-Jérôme, et M. D. Larocque, de Montréal, sont arrivés de leur promenade de Paros à New-York.

PERSONNEL

M. J. D. Fédor, avocat de St-Scholastique, M. S. Laflamme, de St-Jérôme, et M. D. Larocque, de Montréal, sont arrivés de leur promenade de Paros à New-York.

PERSONNEL

M. J. D. Fédor, avocat de St-Scholastique, M. S. Laflamme, de St-Jérôme, et M. D. Larocque, de Montréal, sont arrivés de leur promenade de Paros à New-York.

A LA VIE LE CAPITALE

Enquête de coroner sur la mort d'un cabaretier du Palais.—En cour d'assises.—Du théâtre l'automne prochain.—Dangereuse querelle entre mari et femme.—Une nouvelle fabrique de pulpe.

(Correspondance spéciale)

Québec, 11.—On a constaté hier chez un jeune enfant appartenant à l'une de nos meilleures familles, un cas de diphtérie d'une gravité telle qu'on a pensé devoir isoler de suite le malade et l'expédier pour cela à l'hôpital civique. On assure qu'il y a actuellement un grand nombre de cas de cette maladie si excessivement contagieuse, dans St-André de Kamouraska.

La mère de l'enfant en question reçoit presque tous les jours une maille considérable de cette localité, et il paraît avoir raison de croire que c'est une lettre qui a apporté cette terrible maladie dans sa famille. Les autorités sanitaires devraient immédiatement se rendre compte de l'étendue de la contagion dans cette paroisse et voir si on a le soin d'exercer toute la prudence requise pour empêcher que la maladie se propage.

—L'enquête sur les causes et circonstances de la mort subite d'un cabaretier de St-Nicolas du Palais, du nom de Joseph Lachance, est commencée à la morgue depuis ce matin à 9 heures. Les Drs Arth. Simard et Geo. Turcotte ont fait l'autopsie du cadavre hier après-midi, et ils ont constaté aucune marque de violence. Il a été constaté à l'enquête que le défunt faisait de fréquents abus de boissons, c'est ce qui paraît avoir été l'une des causes principales de sa mort. Il y avait déglutition de plusieurs organes vitaux. Cette enquête se terminera probablement vers 4 heures cet après-midi.

Le procès de Wilfrid Trépanier, qui est accusé de détournement de lettre chargée est fixé à mardi. Le prisonnier aura pour avocat M. Ed. Bouffard, ex-M.P.P.

Le procès de Stoul, accusé d'avoir malicieusement tué le cheval d'un de ses voisins, est commencé ce matin.

Le grand jury a visité la prison commune hier l'après-midi et il est

A L'ASILE DE VERDUN

Stevens pourra prêcher tout à son aise

Charles Stevens, l'individu qui a voulu exercer ses talents de prédicateur, vendredi dernier, à l'église Notre-Dame, a été exécuté hier, par le Dr Bouchard. Quelques minutes après l'examen du malade, il était conduit à l'asile de Verdun.

Stevens habite le Canada depuis 11 ans. Il n'a pas de parents à Montréal.

GRADATION

Un rhume de cerveau négligé dégénère en rhume de fluxion de poitrine. Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique à employer.

A ST-HENRI

On demande un pont sur le canal

Le conseil de ville de St-Henri a tenu son assemblée régulière hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Guay.

Les félicités présentes étaient MM. Gagné, Villeneuve, Leduc, Fortier, Senécal, Lapointe et Labrecque.

Au cours de la séance, une discussion assez animée s'éleva entre les échevins au sujet d'une motion présentée par M. A. Leduc. Il s'agissait d'une demande de subside au gouvernement pour la construction d'un pont sur le canal Lachine, à la rue Atwater. Trois échevins préféraient que ce pont fut construit sur la rue Elzabeth. Mais aux voix, la motion de l'échevin Leduc est adoptée, et Son Honneur le maire Guay est choisi comme délégué pour aller présenter cette pétition à l'honorable ministre des Travaux Publics.

La Compagnie de l'Asphalte de St-Henri présente un rapport sur les salaires qu'elle a versés à ses employés, dans un intervalle de 47 semaines. Elle a fait 2875 paiements, distribuant ainsi \$17,863.64. Le conseil semble d'avis à accorder une exemption de taxes à cette florissante compagnie.

Vendredi prochain, on s'occupera de l'octroi des licences. Le conseil s'est ajourné à mercredi, le 17 courant.

Le Sang Impur

Cause toutes sortes de maladies de la peau. Les plus communes sont les boutons, cloques, herpès, hémipé, varicelle, globulaire, dartres, zona, maladies scrofuleuses et autres éruptions cutanées.

Les BURDOCK BLOOD BITTERS ont, pendant les derniers vingt ans, guéri toutes sortes de maladies du sang et de la peau, depuis le plus petit bouton ordinaire jusqu'aux pires plaies scrofuleuses. La preuve en est dans les témoignages individuels. En voici quelques-uns d'autres sont fournis sur demande aux propriétaires.

The T. Milburn Company, Limited, Toronto, Ont.

6 Janvier 1900.

ALBERT NIXON, Vasey, Ont. : "Je souffrais de scrofule sur toute la figure depuis des années. J'ai essayé de tout, sans obtenir de soulagement permanent. Un jour me dit d'essayer le BURDOCK BLOOD BITTERS. Après d'autres succès, j'ai pu le recommander comme purificateur du sang."

1er Mai 1900.

"J'ai employé les BURDOCK BLOOD BITTERS qu'ils ne pouvaient être battus, trouvant qu'ils ne pouvaient être battus. J'étais converti d'une terrible éruption, mais maintenant je suis bien." MME J. JAMES KECK, Petrolia, Ont. (2)

LES INGENIEURS SANITAIRES

La commission d'hygiène décide de les garder à son service

Bien que cela vexé très fort l'échevin Ames

Au début de la séance de la commission d'hygiène, hier, il a été décidé, sur motion de l'échevin Lachance, de maintenir dans leurs positions les inspecteurs sanitaires qui ont été incapables de subir un examen convenable, l'automne dernier, et qu'on avait décidé de renvoyer au 1er mai. M. Lachance pense qu'il vaut mieux garder ces employés, qui ont une certaine expérience pratique des fonctions qu'ils remplissent, et il s'efforce d'en persuader les autres membres de la commission. Le président Ames s'est montré fort vexé de cette manière d'agir de la commission. Il a déclaré qu'il renonce à améliorer le service sanitaire de la ville, attendu que tous les efforts du Dr Laberge sont chargés de fournir un rapport au sujet du coût de la formule employée comme désinfectant depuis le mois de janvier dernier. Le président fait remarquer qu'il est nécessaire de savoir à quoi s'en tenir à ce sujet, attendu qu'il ne reste plus que \$25 sur le crédit voté pour l'achat de la formule. Il pense que la dépense sur ce chapitre a été trop libérale.

Le Dr Laberge fait remarquer que l'épidémie de la fièvre scarlatine a nécessité beaucoup de travail de désinfection. Mais il est prêt à fournir un rapport au sujet du nombre de pieds cubes désinfectés. Le président produit un état des sommes nécessaires pour le maintien de l'hôpital civique, jusqu'à la fin de l'année. Le montant est de \$5,500, dont \$4,000 pour le salaire des infirmières et l'achat des provisions. On décide de demander ce montant.

Le Dr Laberge y soumet un rapport montrant qu'il y a actuellement 31 cas de maladies contagieuses à l'hôpital civique, dont 27 sont des cas de fièvre scarlatine.

M. Doré, ingénieur sanitaire, rapporte que pendant le mois de mars dernier, il a examiné 13 plans de bâtiments, visité 183 maisons, adressé 10 avis et accordé 10 certificats de plomberie.

Le Dr McGarry soumet son rapport au sujet de l'inspection du lait et des aliments. "La Patrie" a déjà publié ce rapport.

SOIREES DE FAMILLE

"Serge Panine," ou "Mariage d'intérêt"

La représentation de ce soir, 11 avril, qui est celle du directeur des Soirées de Famille, nous fera voir la représentation la plus parfaite et la plus brillante qui n'ait pas été donnée encore à Montréal, tant comme mise en scène, décors, toilettes, effets dramatiques et coups de scènes impressionnants.

Nous ne doutons pas que notre public qui est si amateur de belles choses de l'art ne se rende en foule ce soir aux Soirées de Famille, le seul théâtre à Montréal qui nous donne les chefs-d'œuvre de la scène française et qui s'efforce d'en perpétuer les traditions et la perfection indiscutable.

M. Elzéar Roy tiendra le fameux rôle du prince Serge Panine. Il sera soutenu par toute la troupe et de nouvelles acquisitions.

Les entrées n'ont jamais été aussi nombreuses et aussi brillantes que pour cette soirée. Tous nos principaux artistes y prendront part. Nous pouvons mentionner entre autres Mme Blanca-Lyonis qui exécutera, sur le violon "Mazurka de Concert" par Musin; M. le Dr Prume qui nous dira le "Revenant" de Victor Hugo; M. Jos. Lorange, avocat, et M. Dufresne, E.E.L., qui nous feront entendre leurs voix si sympathiques.

JOLIE SOIREE

Mesdemoiselles Morache, de la rue de Montigny, recevaient, dimanche soir, environ une centaine d'invités, on célébrait la Fête de la Paix, et les gracieuses hôtesse se multipliaient pour recevoir leurs amis avec la plus charmante cordialité.

Du chant superbe fut donné avec goût, et des jeunes exécutantes rendirent sur le piano de la fort bonne musique; puis l'on dansa gaiement. Un délicieux souper fut servi vers minuit, la salle à dîner coquettement arrangée, et la table décorée avec un fini de goût.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.

Tablettes "Laxative". Les plan-macien rendent le prix, etc. Signatures E. W. Grove sur chaque boîte.

Beurre de Laiterie

18c, 20c et 22c la livre

Pour quelque jours seulement. La meilleure valeur en ville.

THE LAING PACKING AND PROVISION CO., Ltd.

SEPT MAGASINS DE DETAIL.

EMMAGASINAGE ET...CHARVOYAGE.

Excellents avantages pour emmagasiner les jantes, meubles et effets de ménage. Meubles, pianos et articles fragiles déchargés par des hommes d'expérience.

Nos Prix sont extrêmement modiques.

King's Cartage & Storage

Bureau : 880 rue St-Jacques. Entrepôt : 29, 31 rue William.

FETES FRANCO-ITALIENNES

Le duc de Gênes et M. Loubet acclament

SCENES D'ENTHOUSIASME

Toulon, 11.—Hier des foules énormes, rassemblées sur les quais, ont attendu l'arrivée de l'escadre servant d'escorte au président Loubet.

Les batteries de terre et les vaisseaux italiens et espagnols se sont joints pour saluer le président Loubet, au moment où le "St-Louis" entrait dans le port, en passant devant les batteries italiennes dont les marins acclamaient pendant que les corps de musique jouaient la Marseillaise.

Le duc de Gênes et son état-major étaient sur le pont du "Lepanto" et ont échangé des saluts avec M. Loubet et ses ministres. Le président est débarqué à 2 heures et s'est rendu, en landau, à la Place d'Armes, où il a été décoré plusieurs fois. Les rues par lesquelles il a passé étaient bordées de troupes. De la Place d'Armes, M. Loubet s'est rendu à la préfecture. Partout le président a été chaleureusement acclamé par des foules immenses.

Le duc de Gênes et son état-major ont quitté le "Lepanto" à 3 heures, salués par les quarante vaisseaux de la rade. A son arrivée à l'arsenal, le duc a été reçu par les fonctionnaires et conduits à la préfecture maritime, où il a été reçu avec les honneurs militaires.

Le duc, en grande tenue, a été immédiatement présenté au président Loubet. Après une conversation cordiale de vingt minutes, il a présenté le collier de l'ordre de l'Annunziata à M. Loubet. Les suites ont alors été échangées l'une à l'autre, et le duc de Gênes est retourné à son vaisseau-amiral avec le même cérémonial qui avait signalé son arrivée.

Le président Loubet a ensuite reçu les officiers du cuirassé espagnol "Pelayo" et on a échangé des compliments, les représentants des deux nations déclarant qu'ils réjouissent de la sympathie qui unit les deux pays.

Les officiers des vaisseaux de guerre russes et japonais ont ensuite été présentés. Une foule immense s'était rassemblée autour de la préfecture et a chaleureusement acclamé les représentants de chaque nation et les Russes spécialement.

Puis le président a rendu visite au duc de Gênes.

Il a envoyé un grand nombre de décorations de la Légion d'honneur aux officiers italiens, et il en a aussi accordé à trois officiers du "Télévo".

La Grippe—BAUME RHUMAL

EXAMENS DE PHARMACIE

Voici le résultat des examens préliminaires qui ont eu lieu au collège de Pharmacie à Montréal et à Québec le 4 avril. E. Emery, J. C. McMillan, J. B. Cousineau, J. M. Longtin, James Gosselin et A. Duprat ont obtenu leur brevet. Les candidats suivants devront reprendre l'examen pour une matière, l'arithmétique: James Tyrrell, Jos. Laverne, Hyacinthe Prévoist et J. A. Leclerc.

Les examinateurs étaient: le prof. J. O. Casgrain de l'Ecole Normale, et le prof. Isaac Gammell, du High School.

Les prochains examens auront lieu le 4 juillet.

TRAINS SUPPRIMES

Vu la condition dangereuse du pont à la jonction de la Chaudière, tous les trains qui doivent traverser le pont ont été supprimés hier soir. En conséquence, le train de l'Intercolonial qui part tous les jours de la gare Bonaventure à 11:30 pour Québec n'a pas bougé.

A ST-CHRYSOSTOME DE CHATEAUGUAY

(Correspondance spéciale) St-Chrysostome, 11.—Le mauvais état des chemins et spécialement le crue des eaux ont empêché les énumérateurs chargés de faire le recensement de continuer leur besogne. Malgré leurs bonnes dispositions ces Messieurs ne peuvent faire l'inventaire. On croit que dans deux ou trois jours les voies de communication deviendront accessibles.

VALENT LEUR PESANT D'OR

Les PHILLES CARDINALES, du Dr Ed. Morin, préviennent et guérissent, chez la femme et le jeune fille, la pâleur, faiblesse féminine, maigreur, etc.

L'emploi intelligent de ces excellentes Philles vous convaincra de la vérité de notre avancée.

11 25 av h 2 mai



Voler Pierre pour payer Paul

Avez-vous jamais demandé à votre tailleur du délai ?

Beaucoup le font.

Qui paie pour ceux qui ne paient pas ?

C'est ce qui explique la différence entre le prix des habits faits sur commande à \$25 et \$30, et les habits du "Semi-ready" à \$18 et \$20, avec la garantie du remboursement de l'argent si l'habit ne donne pas satisfaction.

Allons-nous voir envoyer un Catalogue ?



231 rue St-Jacques, 1551 Ste-Catherine, MONTREAL.

Manufacture et Dept. des Ordres par la Maille 230 rue St-Jacques, Montreal.

ABONDIOUS MARTINEAU

Le juge Desnoyers prononcera son jugement mardi

Le juge Desnoyers a entendu, hier après-midi, les plaidoyers des avocats dans la cause de Abondious Martineau, accusé d'avoir mis le feu à son magasin, No. 2113 rue St-Catherine. M. St-Pierre, qui défend Martineau, a surtout appuyé sur le fait que son client n'avait rien à gagner en faisant brûler son stock qui ne portait presque pas d'assurances.

M. J. P. Cooke, pour la couronne, s'est appuyé sur le témoignage d'un témoin du nom de Smith, pour demander la condamnation du prévenu. Le juge Desnoyers fera probablement connaître sa décision mardi prochain.

EXPOSITION DE CHRYSANTHEMES

Le Club des Jardiniers et Fleuristes de Montréal a décidé, à sa dernière assemblée d'organiser une grande exposition de chrysanthèmes pour l'automne prochain. On commencera à faire les préparatifs nécessaires en vue d'assurer le succès de l'entreprise.

Le CELERI COMPOSE de Paine

Débarrassé les femmes de tous âges des maladies particulières à leur sexe

Un travail véritablement merveilleux est opéré par le Celeri Composé de Paine, pour les jeunes femmes et les femmes parvenues à l'âge mûr, de même que pour les femmes parvenues à la vieillesse.

Le Celeri Composé de Paine, dans le passé, apporté la vitalité et une vie nouvelle aux femmes pâles, faibles, nerveuses, épuisées et découragées. Le grand remède à aujourd'hui le même pouvoir bienfaisant sur l'organisme faible particulier aux femmes; c'est l'ami de la femme et le protecteur de la santé dans la famille, toujours efficace et infatigable.

Au printemps, quand les personnes souffrantes et malades font usage du Celeri Composé de Paine, les nerfs et le sang sentent rapidement la puissance magique du grand remède, et ils acquièrent une vitalité nouvelle et fraîche, les irrégularités et les dérèglements du système disparaissent, la digestion devient parfaite, un sommeil paisible et le repos sont assurés, la figure est resplendissante de santé et les yeux brillent. Mme W. Wigglesworth, Liverpool, N. E., dit :

"Pendant quinze ans j'ai souffert de maladies nerveuses et autres troubles sérieux. Une dame de mes amies me recommanda d'employer le Celeri Composé de Paine, et j'en ai depuis retiré un bien immense. Le Celeri Composé de Paine a fait ce qu'aucun autre remède n'avait pu faire pour moi. Je puis maintenant bien dormir, et j'ai un appétit splendide. Je suis maintenant libre de tous troubles nerveux et autres maladies qui m'ont tourmenté. Sept bouteilles ont produit un bien merveilleux sur ma santé."

11 25 av h 2 mai

NAVIGATION LIGNE ALLAN.

Service de Liverpool à Portland
De Liverpool Vapeurs Portland
16 Mars - - - - - 20 Avril
4 Avril - - - - - 20 Avril
TATY, 600 PASSAGE, - - - - - 20 Avril
et au-dessus. On fait une réduction sur
taux pour les billets d'aller et retour. Les
CONDES CAMBES: Liverpool, Londres, ou
Londres, voyage simple, \$26.00, A
\$40.00, aller et retour \$58.00 à \$76.00.
ENTREPOINT - Liverpool, Londres, Glas-
gow, Belfast ou Londonderry, \$26.00, l'ar-
rivée \$33.00. Salons d'entrepoint, appa-
reils pour le port, lumière électrique
partout.

Elder, Dempster & Cie.

LIGNE BEAVER

Vapeurs de la Marine Royale
Service hebdomadaire rapide entre :
St-Jean, N-B et Liverpool, 12 Avril, 6 Avril,
à Halifax, N-E, et Quenstown, en allant
et en revenant, pour y débarquer et em-
barquer les passagers et les mailles.
La seule ligne directe d'un port Cana-
dien à Quenstown.
De Liverpool Steamers St-Jean Halifax
19 Mars-Lake Ontario, 5 Avril, 6 Avril,
20 Mars-Monfort, 12 Avril, 20 Avril,
2 Avril-Lake Champlain, 19 Avril, 13 Avril,
9 Avril-Lake Michigan, 26 Avril, 27 Avril,
22 Avril-Lake Superior, 26 Avril, 27 Avril,
tous les jours, à l'exception de dimanche,
tous les jours, à l'exception de dimanche.
(1) Le steamer Montfort ne transporte
que des passagers de première classe.
Nous n'acceptons pas de passagers de
deuxième classe ou d'entrepoint, pour ce
steamer.
Les vapeurs partent de St-Jean le ven-
dredi après l'arrivée de l'Express du Pa-
cifique, de Halifax, le samedi, après
l'arrivée de l'Express de l'Intercolonial,
pour aller et revenir \$50 en montant;
seconde classe, passage simple, \$35.00,
aller et retour \$58.00 et \$71.25.
Suivant le vapeur, la cabine et le nom-
bre d'occupants.
Bureaux: Liverpool, Londres, Lon-
donderry, Glasgow, Belfast et Quen-
stown. \$24.50 et \$25.50.
Adresser les lettres à l'Importeur quel agent
de cette ligne ou à
ELDER, DEMPSTER & CIE,
6 King St. - Sacrement - MONTREAL.

M. WALSH & CO

(Cédant de E. Chanteleup)
Ouvrages de Plomberie
de Chauffage et
d'installation de Gas

Appareils pour le Gaz et la Lumière Électrique

Maisons reliées par fil pour lumière
électrique, sonneries, etc.

OUVRIERS EN FER, CUIVRE,
Cuir travaillé et Forblanc

PLAQUE EN OR, ARGENT et NICKEL

On peut de jobs pour la gravure et
Ouvrage général.

BUREAUX ET ATELIERS :
562 RUE CRAIG - MONTREAL.

TELEPHONE BEL 744.

MM. C. C. Richards & Cie.

MESSIEURS.—L'hiver der-
nier, j'obtins un grand
bien par l'emploi du

Liniment Minard

dans une sévère attaque de

LA GRIPPE

et j'ai fréquemment constaté qu'il était très efficace dans les cas d'inflammation.

Votre,

W. A. HUTCHINSON

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux

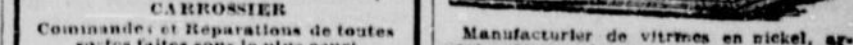
Et des gares de chemins de fer

58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

La Compagnie de Vitrites de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire



Manufacturier de vitres en nickel, alu-
miné, plombé, verre, miroir, etc., etc., etc.,
pour toutes les industries, pharmacie,
cuisine, hôtels, magasins et bureaux, 750
rue Craig, Montréal. Tél. 3074.

Ascenseurs Benson's

Avec poulie
ELECTRIQUE
HYDRAULIQUE
A VAPEUR OU
A MAIN
Service des Passa-
gers ou fret

BUREAU A MONTREAL

62 Batisse des Tramways

PHONIE Main 1950.

Bell Tel. Main 2827.

L. Z. GAUTHIER

Architecte & Évaluateur

BATISSE BANQUE D'EPARGNES,

180 rue St-Jacques,

Quebec, No 7, MONTREAL

[Faint, illegible handwritten notes]

Beau et doux

Toronto, 11. — Temps beau et très doux aujourd'hui et demain.

OBSERVATIONS

Le temps est beau dans la majeure partie du Canada, et tout indique une élévation de température.

Température maxima et minima: Calgary, 42-36; Winnipeg, 44-34; Paris, 50-38; Montréal, 44-30; Québec, 42-30; Péninsule, 42-28.

COMMISSION SCOLAIRE

On nous écrit :

Le nombre des membres de la Commission scolaire de Montréal devrait être élevé. Actuellement, ils sont seulement dix-neuf, pour le plus grand des intérêts scolaires.

Prenez la ville de St-Louis, Miss. : la commission des écoles comprend 28 membres.

C'est une suggestion que nous lions sans arrière-pensée, à ceux qui portent intérêt à la cause de l'instruction publique à Montréal.

L'HON. M. GOUIN

Le Club Libéral de la Patrie fait une démonstration, ce soir, en l'honneur de l'hon. M. Gouin.

Le ministre de la colonisation et des travaux publics méritait en tous points l'hommage que cet excellent club veut lui rendre.

La division St-Jacques a raison d'être fière de son représentant à Québec.

M. DESCHAMPS A OTTAWA

On verra par notre correspondance parlementaire que c'est sir Wilfrid Laurier qui a présenté M. Gaston Deschamps au public d'Ottawa. A la conférence donnée hier par l'Union critique française à l'Université de cette ville.

M. McCoil, libéral, reste député de Nipissing. Les tribunaux ont déboulonné M. Klock de sa demande.

Une dépêche d'Ottawa annonce que M. Jos. Archambault, ancien marchand de la rue Ste-Catherine, vient d'être nommé à un emploi important.

La ville de Toronto sera bientôt dotée d'un nouveau hôtel qui coûtera environ \$800,000.

Les contrats sont signés.

A l'assemblée annuelle de l'Association éducative de l'Ontario tenue à Toronto, mardi, il a été proposé de refuser des diplômes aux instituteurs âgés de moins de vingt et un ans. On a aussi adopté une résolution pour introduire l'enseignement de la minéralogie et de la géologie dans les cours facultatifs des High Schools.

CAUCUS DES ECHEVINS

Il y aura ce soir, à l'hôtel de ville, un caucus de tous les membres du Conseil municipal.

La réunion aura lieu dans la salle du maître ou dans la salle du Conseil. On y discutera la question des emprunts et on essaiera d'en venir à une entente qui puisse assurer un résultat quelconque à la séance du Conseil demain.

Le maire Préfontaine a été précédé d'assister. La réunion sera strictement privée.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

CE SOIR, il y aura une très importante assemblée du Club Libéral de la Partie Est. Les deux députés de la division, l'hon. M. Gouin et M. Odilon Desmarais, accompagnés de M. Godfrey Langlois, rédacteur en chef de "La Patrie", de M. Ernest Desrochers et M. J. A. Brouin, y adresseront la parole.

Les membres et les amis du Club sont priés d'y assister.

CESSION

M. S. A. Larose, marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame-Ouest, a fait ce matin cession judiciaire.

M. Larose est l'un des hommes d'affaires les mieux connus de la ville. Espérons qu'il pourra faire un arrangement satisfaisant avec ses créanciers et qu'il reprendra avant longtemps les affaires.

UNE LECON

Le juge Desnoyers a suspendu la sentence des trois jeunes gens qui s'étaient avoués coupables de vol de fil de cuivre au C.P.R. Le président du tribunal leur a donné une leçon sévère, puis il a donné d'importance les parents qui ne prennent pas assez soin de leurs enfants.

TROUVE MORT

Plessiville station, Q. 11 — Napoléon Jacques, de St-Louis de Belford, âgé de 44 ans, a été trouvé mort dans sa grange. Le coréage, le docteur Frigand, s'est rendu sur les lieux hier et, après informations prises, n'a pas jugé l'autopsie nécessaire.

LA MAGIE

Une telle séance va avoir lieu, lundi prochain, dans la salle de l'Ecole Champlain, 224 rue Fulham. M. F. Calmann, le fameux magicien japonais, et M. Jos. Lévesque, avec son cabinet mystérieux, amèneront l'auditoire par des tours de passe-passe et de prestidigitation vraiment merveilleux. La musique sera fournie par une troupe de compositeurs musicaux. Dimanche après-midi, à 2 heures, une séance spéciale sera donnée aux enfants par le professeur Chairman. Le prix d'entrée sera de cinq centimes.

LE CANADA A BUFFALO

Buffalo, N. Y., 11 — M. William Hutchinson d'Ottawa, le commissaire du Canada à l'Exposition de Buffalo, est arrivé ce matin en cette ville, en compagnie de M. H. C. McNeill, de Londres, architecte du pavillon canadien. Cet édifice sera terminé en mai.

L'EAU BAISSÉ

La glace se déplace en face de Montréal et la débacle ne peut tarder à se produire

LE RICHELIEU LIBRE DE GLACE

Un soleil radieux dardait aujourd'hui ses chauds rayons sur le fleuve dont la glace s'effrite de plus en plus. Encore quelques jours, quelques heures, peut-être, d'une température aussi avantageuse, et c'en sera fait de la débacle que l'on attend avec tant d'impatience. Le champ de glace a fondu à plusieurs endroits. Vers 4 heures, hier après-midi, la glace s'est mise en mouvement et elle a commencé à descendre avec une vitesse qui laissait croire que c'était enfin la débacle. Malheureusement, les glaces du Lac St-Pierre et plus haut arrêtent tout mouvement sérieux.

En face du marché Bonsecours, les glaces se sont amoncelées et ont formé un barrage qui ne laisse pas que d'inquiéter un bon nombre de personnes. Néanmoins, la gelée de la nuit dernière, a eu pour effet de faire baisser l'eau de quelques pouces. Le niveau du fleuve était de 34 pieds à midi aujourd'hui.

Le chenal entre l'île aux Millions et le pont Victoria va s'élargissant. On croit que c'est là un bon augure pour la débacle.

Les pompes à l'angle des rues Mill et Craig fonctionnent régulièrement, afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans la ville par les égouts.

L'inspecteur de la ville a prévenu les résidents de la rue des Commissaires d'enlever toutes les marchandises de leurs caves. Quoique l'inondation ne soit pas imminente, on prend des mesures pour éviter les dommages qui pourraient résulter, si elle se produisait.

A SOREL

Sorel, 11.—L'eau a baissé de quatre pouces. Pas de changement dans le St-Laurent. Nous espérons que le Richelieu sera libre de glace aujourd'hui.

A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 11.—L'eau baisse. Il n'est pas passé de glace.

A ST-PIERRE — DES PONTS EMPORTEES ET DES MAIRONS DEMOLIS — DEGRATS CONSIDERABLES.

(Correspondance spéciale)

St-Pierre, Bagot, 11.—La débacle qui s'opère depuis 2 jours et qui avait tout dévasté sur son passage, emportant 4 ponts, s'est arrêtée à 2 milles d'ici, alors qu'il se forma une digue de glace de 10 pieds de hauteur. Nous étions menacés de nouveaux dégâts. Tout à coup, vers 7 heures hier soir, cette digue se brisa. Le lac et l'eau se sont précipités sur notre village en torrents impétueux, détruisant tout sur leur passage. La moitié du pont de péage a été emportée, et la maison du gardien, deux autres maisons et plusieurs autres bâtiments furent presque complètement démolies. Jamais l'eau n'avait encore atteint une pareille hauteur. Elle s'est élevée 4 pieds plus haut qu'aux inondations antérieures. Le pont du chemin de fer est fort endommagé.

A STE-ANNE-DE-BELLEVUE

St-Anne-de-Bellevue, 11.—La glace ne s'est pas encore mise en mouvement.

A BEAUPRE

Beaupré, 11.—L'eau est très haute. La glace se brise. L'eau est montée de deux pieds depuis quelques jours et elle monte encore.

A DESCHAMBAULT

Deschambault, 11.—La glace est en mouvement et va aux Grondines. L'eau a baissé de cinq pouces.

A STE-ANNE-DE-BELLEVUE

St-Anne-de-Bellevue, 11.—La glace ne s'est pas encore mise en mouvement.

A HUDSON

Hudson, 11.—L'eau est très haute. Il y a peu de changement dans l'état de la glace, mais elle partira bientôt. On traverse encore à pied, mais avec difficulté.

LA NAVIGATION AU SAULT STE-MARIE

Sault Ste-Marie, Mich., 11.—Le tra versier a commencé à circuler entre les deux sauts lundi, et tout indique que la navigation sera ouverte vers le 15 courant.

A MAISONNEUVE

Le conseil municipal de Maisonneuve a eu son assemblée régulière, hier soir, sous la présidence de son honneur le maire Beau. Trois des échevins étaient présents, ainsi que M. Alphonse Poirier, le nouvel élu dans le quartier Centre. Au début de la séance, le secrétaire-trésorier a fait prêter le serment d'usage à M. Poirier qui a reçu les félicitations de ses collègues et a pris son siège au milieu des applaudissements de la galerie.

Lecture est faite d'une requête de M. J. Contre, demandant au conseil de nommer l'huissier de la cour du recorder. Trois autres requêtes semblables ont été présentées par MM. Tremblay, Riopel et Bertrand, pour obtenir une position de constable. Remis à plus tard.

Le conseil fait droit à une demande de licence faite par un M. Brisson, pour une épicerie.

Le conseil est informé que la manufacture de chaussures Polhem & Dufresne sera désormais connue sous le nom de Dufresne & Locke.

Il est question depuis longtemps de demander au gouvernement de nommer des facteurs pour la distribution des lettres à Maisonneuve. Or, hier soir, le conseil a décidé, après une longue discussion, d'envoyer une délégation à Ottawa pour obtenir ce privilège.

La délégation qui se rendra à Ottawa mardi prochain, sera composée du maire et de M. Tremblay, Rivet et Bertrand, secrétaire-trésorier.

L'assemblée a été ensuite ajournée.

A TROIS-RIVIERES

Le conseil de ville d'Outremont a siégé hier soir, sous la présidence du maire Dupont.

Après l'expédition des affaires de routine, le conseil s'est formé en comité pour voter à l'organisation du département du feu, à une séance précédente, il avait été proposé par l'échevin Brunet, que le rapport du comité autorisant à acheter des boyaux de première qualité soit accepté par le conseil. Cependant, à la séance d'hier, l'échevin McKenzie a changé d'idée. Il a recommandé l'achat de boyaux de qualité inférieure. Le conseil approuve cette proposition.

L'échevin Brunet propose ensuite que le contrat pour l'achat des boyaux soit accordé à M. Paquet, propriétaire de l'endroit. L'échevin explique que M. Paquet est en état de vendre les boyaux au même prix que la Canadian Rubber Co. Le conseil, cependant, malgré les vives protestations de M. Brunet, décide de faire acheter les boyaux à la Canadian Rubber Co. Le représentant du quartier nord a accusé la majorité de ne pas donner justice au soumissionnaire Paquet qui paie des taxes, puis le conseil s'est ajourné à mercredi.

A TROIS-RIVIERES

Le conseil de ville d'Outremont a siégé hier soir, sous la présidence du maire Dupont.

Après l'expédition des affaires de routine, le conseil s'est formé en comité pour voter à l'organisation du département du feu, à une séance précédente, il avait été proposé par l'échevin Brunet, que le rapport du comité autorisant à acheter des boyaux de première qualité soit accepté par le conseil. Cependant, à la séance d'hier, l'échevin McKenzie a changé d'idée. Il a recommandé l'achat de boyaux de qualité inférieure. Le conseil approuve cette proposition.

L'échevin Brunet propose ensuite que le contrat pour l'achat des boyaux soit accordé à M. Paquet, propriétaire de l'endroit. L'échevin explique que M. Paquet est en état de vendre les boyaux au même prix que la Canadian Rubber Co. Le conseil, cependant, malgré les vives protestations de M. Brunet, décide de faire acheter les boyaux à la Canadian Rubber Co. Le représentant du quartier nord a accusé la majorité de ne pas donner justice au soumissionnaire Paquet qui paie des taxes, puis le conseil s'est ajourné à mercredi.

A TROIS-RIVIERES

Le conseil de ville d'Outremont a siégé hier soir, sous la présidence du maire Dupont.

Après l'expédition des affaires de routine, le conseil s'est formé en comité pour voter à l'organisation du département du feu, à une séance précédente, il avait été proposé par l'échevin Brunet, que le rapport du comité autorisant à acheter des boyaux de première qualité soit accepté par le conseil. Cependant, à la séance d'hier, l'échevin McKenzie a changé d'idée. Il a recommandé l'achat de boyaux de qualité inférieure. Le conseil approuve cette proposition.

L'échevin Brunet propose ensuite que le contrat pour l'achat des boyaux soit accordé à M. Paquet, propriétaire de l'endroit. L'échevin explique que M. Paquet est en état de vendre les boyaux au même prix que la Canadian Rubber Co. Le conseil, cependant, malgré les vives protestations de M. Brunet, décide de faire acheter les boyaux à la Canadian Rubber Co. Le représentant du quartier nord a accusé la majorité de ne pas donner justice au soumissionnaire Paquet qui paie des taxes, puis le conseil s'est ajourné à mercredi.

A TROIS-RIVIERES

Le conseil de ville d'Outremont a siégé hier soir, sous la présidence du maire Dupont.

LA DEBACLE

S'opère depuis le matin SUR LA RIVIERE RICHELIEU

La glace cause des dégâts

LE "NAPIERVILLE" SE FAIT ENLEVER SA MENUISERIE

Des barges sont évincées

(Dépêche spéciale)

Sorel, 11.—La débacle sur le Richelieu est commencée à 8 heures ce matin. A l'heure où le vous envoie ce message (12 heures p. m.) la rivière est couverte de langues qui vont se masser au confluent du Richelieu et du St-Laurent ou s'engouffrer sous le pont de glace du fleuve. D'ici à demain on espère que le Richelieu sera complètement libre et que les bateaux pourront commencer à circuler.

On s'attendait à ce qu'on appelle "l'embarras" (le reste de la glace) passe devant Sorel ce soir. Les rives et les quais sont bondés de spectateurs qui suivent avec intérêt les progrès de la débacle.

La glace a causé moins de dégâts qu'on ne s'y attendait. On craignait que la flottille qui a pris ses quartiers d'hiver ici, éprouvât des avaries sérieuses. Mais rien d'alarmant n'est arrivé. Seul, le petit bateau à vapeur "Napierville", qui l'on a eu tant de peine à radouber, l'autonomie dernier, près de Verdères, a été avarié. Sa menuiserie supérieure a été enlevée. Il était ancré au pont du chemin de fer de la Rivière St-Jacques. Les propriétaires attendent le départ des glaces pour lui faire subir les réparations dont il avait besoin avant de commencer son service.

Une barge, appartenant à M. Marchessault, de St-Onge, a été évincée par la glace et la moitié de la coque est passée devant Sorel, cet après-midi. Cette barge se nommait le "Libéral".

D'autres barges qui ont passé l'hiver près de St-Onge ont été entraînées sur une assez grande distance par la glace en mouvement, mais les propriétaires ont réussi à les remettre à l'abri, près des bords de la rivière.

L'eau a baissé de trois pouces depuis ce matin.

La débacle sur le St-Laurent ne saurait maintenant tarder. De nombreux hommes, la glace du fleuve descend toujours trois ou quatre jours après celle du Richelieu.

Il est donc raisonnable de croire que la navigation entre Sorel et Montréal sera ouverte à la fin de la semaine prochaine.

PAS D'INONDATION

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 11.—L'eau a baissé d'un pied depuis hier et elle continuera à baisser sensiblement. Nous commençons à espérer que nous n'aurons pas d'inondation. A deux milles de Trois-Rivières on aperçoit la glace qui semble descendre. Nous croyons que c'est celle du lac St-Pierre.

A LANORAIE

Lanoraie, village, Qué., 11.—L'eau est très haute. La glace n'a pas marché depuis lundi. Il n'y a pas de danger pour les côtes dans le moment.

Les érabes coulent.

A VILLAMARIA

Quinze fillettes font leur première communion

Ce matin, Sa Grandeur Mgr Bruchési a présidé la cérémonie de la première communion au couvent de Villamaria. Une quinzaine de jeunes filles se sont approchées de la Sainte Table pour la première fois.

Mgr l'Archevêque a fait une touchante allocution.

Après la cérémonie, Mlle Marguerite Talbot a présenté à Monsigneur, au nom de toutes les élèves, une adresse à laquelle Sa Grandeur a répondu.

MORT SUBITE

Et deux accidents fatals. — un tète du coroner

Québec, 11.—L'enquête du coroner sur les causes et les circonstances de la mort subite de Joseph Lachance, de St-Nicolas, au Palais, a été terminée hier à midi par le verdict suivant rendu par le jury sur le rapport des médecins qui ont fait l'autopsie et de quatre autres témoins :

Mort causée par une hémorragie cérébrale due à des lésions résultant d'alcoolisme chronique. Le défunt n'était âgé que de 44 ans. Il n'avait aucun enfant, une fille de neuf ans.

Il y a quelques jours, une lampe faisait accidentellement explosion dans une résidence de la rue Fleury, à St-Roch, et une femme du nom de Jacques était brûlée au point qu'elle a succombé, ce matin, à l'Hôtel-Dieu.

Le coroner a décidé de procéder, à 9 heures, demain matin, à la mort. A une enquête minutieuse sur les causes et circonstances de sa mort.

Le Dr Pinaut, médecin interne à l'Hôtel-Dieu, a été chargé de faire l'autopsie.

Les restes mortels d'un jeune homme du nom de Thos. McKown, qui est arrivé hier, de Berlin Falls, N. H., et qui est inconnu à Valcartier, cet infortuné jeune homme paraît d'être des parents, à Valcartier, l'autonomie dernier, pour aller travailler à Berlin Falls, et, au mois de décembre dernier, il se noiait accidentellement. Son cadavre n'a été retrouvé que le 8 courant.

IL SE DIT INNOCENT

Un gardien-magasin accusé de vol

Le détective Riopel est allé à Québec, hier, faire l'arrestation d'un nommé Fx. Fleury, qui est accusé d'avoir volé \$42, à M. Ovide Garsau, marchand de poisson, de la rue St-Paul. Fleury a été pendant quelque temps à l'emploi du plaignant, en qualité de gardien-magasin. Le vol aurait été commis en mars dernier.

Le plaignant a comparu ce matin devant le magistrat. Lafontaine et a protesté de son innocence.

Enquête demain.

LA TAXE DE L'EAU

Le projet de répartition devant la commission des finances

La commission spéciale chargée de réviser la répartition de la taxe de l'eau s'est réunie de nouveau hier. Le projet de répartition dont la "Patrie" a déjà publié la substance a été lu de nouveau, mais aucun changement important n'a été fait. Il a ensuite été référé à la commission des finances.

Le Dr Bugnasse, de Ste-Agathe, et M. Labelle, gardien du club de St-Jacques, sont de passage à Montréal. Ils ont rendu visite ce matin au Dr Brissou et à M. Carrel, du bureau de colonisation.

CHUTE DE 160 PIEDS

Buffalo, N. Y., 11.—Michael Hohenstein, un sous-entrepreneur, est tombé ce matin d'une hauteur de 160 pieds sur l'un des pontons de l'édifice du gouvernement, à l'exposition, et s'est tué.

LE ROI OTLO MALADE

Berlin, 11.—Le roi Otlo de Bavière, de nouveau, souffrant de fortes douleurs des reins et de spasmes violents.

LA DEBACLE

S'opère depuis le matin SUR LA RIVIERE RICHELIEU

La glace cause des dégâts

LE "NAPIERVILLE" SE FAIT ENLEVER SA MENUISERIE

Des barges sont évincées

(Dépêche spéciale)

Sorel, 11.—La débacle sur le Richelieu est commencée à 8 heures ce matin. A l'heure où le vous envoie ce message (12 heures p. m.) la rivière est couverte de langues qui vont se masser au confluent du Richelieu et du St-Laurent ou s'engouffrer sous le pont de glace du fleuve. D'ici à demain on espère que le Richelieu sera complètement libre et que les bateaux pourront commencer à circuler.

On s'attendait à ce qu'on appelle "l'embarras" (le reste de la glace) passe devant Sorel ce soir. Les rives et les quais sont bondés de spectateurs qui suivent avec intérêt les progrès de la débacle.

La glace a causé moins de dégâts qu'on ne s'y attendait. On craignait que la flottille qui a pris ses quartiers d'hiver ici, éprouvât des avaries sérieuses. Mais rien d'alarmant n'est arrivé. Seul, le petit bateau à vapeur "Napierville", qui l'on a eu tant de peine à radouber, l'autonomie dernier, près de Verdères, a été avarié. Sa menuiserie supérieure a été enlevée. Il était ancré au pont du chemin de fer de la Rivière St-Jacques. Les propriétaires attendent le départ des glaces pour lui faire subir les réparations dont il avait besoin avant de commencer son service.

Une barge, appartenant à M. Marchessault, de St-Onge, a été évincée par la glace et la moitié de la coque est passée devant Sorel, cet après-midi. Cette barge se nommait le "Libéral".

D'autres barges qui ont passé l'hiver près de St-Onge ont été entraînées sur une assez grande distance par la glace en mouvement, mais les propriétaires ont réussi à les remettre à l'abri, près des bords de la rivière.

L'eau a baissé de trois pouces depuis ce matin.

La débacle sur le St-Laurent ne saurait maintenant tarder. De nombreux hommes, la glace du fleuve descend toujours trois ou quatre jours après celle du Richelieu.

Il est donc raisonnable de croire que la navigation entre Sorel et Montréal sera ouverte à la fin de la semaine prochaine.

PAS D'INONDATION

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 11.—L'eau a baissé d'un pied depuis hier et elle continuera à baisser sensiblement. Nous commençons à espérer que nous n'aurons pas d'inondation. A deux milles de Trois-Rivières on aperçoit la glace qui semble descendre. Nous croyons que c'est celle du lac St-Pierre.

A LANORAIE

Lanoraie, village, Qué., 11.—L'eau est très haute. La glace n'a pas marché depuis lundi. Il n'y a pas de danger pour les côtes dans le moment.

Les érabes coulent.

A VILLAMARIA

Quinze fillettes font leur première communion

Ce matin, Sa Grandeur Mgr Bruchési a présidé la cérémonie de la première communion au couvent de Villamaria. Une quinzaine de jeunes filles se sont approchées de la Sainte Table pour la première fois.

Mgr l'Archevêque a fait une touchante allocution.

Après la cérémonie, Mlle Marguerite Talbot a présenté à Monsigneur, au nom de toutes les élèves, une adresse à laquelle Sa Grandeur a répondu.

MORT SUBITE

Et deux accidents fatals. — un tète du coroner

Québec, 11.—L'enquête du coroner sur les causes et les circonstances de la mort subite de Joseph Lachance, de St-Nicolas, au Palais, a été terminée hier à midi par le verdict suivant rendu par le jury sur le rapport des médecins qui ont fait l'autopsie et de quatre autres témoins :

Mort causée par une hémorragie cérébrale due à des lésions résultant d'alcoolisme chronique. Le défunt n'était âgé que de 44 ans. Il n'avait aucun enfant, une fille de neuf ans.

Il y a quelques jours, une lampe faisait accidentellement explosion dans une résidence de la rue Fleury, à St-Roch, et une femme du nom de Jacques était brûlée au point qu'elle a succombé, ce matin, à l'Hôtel-Dieu.

Le coroner a décidé de procéder, à 9 heures, demain matin, à la mort. A une enquête minutieuse sur les causes et circonstances de sa mort.

Le Dr Pinaut, médecin interne à l'Hôtel-Dieu, a été chargé de faire l'autopsie.

Les restes mortels d'un jeune homme du nom de Thos. McKown, qui est arrivé hier, de Berlin Falls, N. H., et qui est inconnu à Valcartier, cet infortuné jeune homme paraît d'être des parents, à Valcartier, l'autonomie dernier, pour aller travailler à Berlin Falls, et, au mois de décembre dernier, il se noiait accidentellement. Son cadavre n'a été retrouvé que le 8 courant.

IL SE DIT INNOCENT

Un gardien-magasin accusé de vol

Le détective Riopel est allé à Québec, hier, faire l'arrestation d'un nommé Fx. Fleury, qui est accusé d'avoir volé \$42, à M. Ovide Garsau, marchand de poisson, de la rue St-Paul. Fleury a été pendant quelque temps à l'emploi du plaignant, en qualité de gardien-magasin. Le vol aurait été commis en mars dernier.

Le plaignant a comparu ce matin devant le magistrat. Lafontaine et a protesté de son innocence.

Enquête demain.

LA TAXE DE L'EAU

Le projet de répartition devant la commission des finances

La commission spéciale chargée de réviser la répartition de la taxe de l'eau s'est réunie de nouveau hier. Le projet de répartition dont la "Patrie" a déjà publié la substance a été lu de nouveau, mais aucun changement important n'a été fait. Il a ensuite été référé à la commission des finances.

Le Dr Bugnasse, de Ste-Agathe, et M. Labelle, gardien du club de St-Jacques, sont de passage à Montréal. Ils ont rendu visite ce matin au Dr Brissou et à M. Carrel, du bureau de colonisation.

CHUTE DE 160 PIEDS

Buffalo, N. Y., 11.—Michael Hohenstein, un sous-entrepreneur, est tombé ce matin d'une hauteur de 160 pieds sur l'un des pontons de l'édifice du gouvernement, à l'exposition, et s'est tué.

LE ROI OTLO MALADE

Berlin, 11.—Le roi Otlo de Bavière, de nouveau, souffrant de fortes douleurs des reins et de spasmes violents.

LE DEBACLE

S'opère depuis le matin SUR LA RIVIERE RICHELIEU

La glace cause des dégâts

LE "NAPIERVILLE" SE FAIT ENLEVER SA MENUISERIE

Des barges sont évincées

(Dépêche spéciale)

Sorel, 11.—La débacle sur le Richelieu est commencée à 8 heures ce matin. A l'heure où le vous envoie ce message (12 heures p. m.) la rivière est couverte de langues qui vont se masser au confluent du Richelieu et du St-Laurent ou s'engouffrer sous le pont de glace du fleuve. D'ici à demain on espère que le Richelieu sera complètement libre et que les bateaux pourront commencer à circuler.

On s'attendait à ce qu'on appelle "l'embarras" (le reste de la glace) passe devant Sorel ce soir. Les rives et les quais sont bondés de spectateurs qui suivent avec intérêt les progrès de la débacle.

La glace a causé moins de dégâts qu'on ne s'y attendait. On craignait que la flottille qui a pris ses quartiers d'hiver ici, éprouvât des avaries sérieuses. Mais rien d'alarmant n'est arrivé. Seul, le petit bateau à vapeur "Napierville", qui l'on a eu tant de peine à radouber, l'autonomie dernier, près de Verdères, a été avarié. Sa menuiserie supérieure a été enlevée. Il était ancré au pont du chemin de fer de la Rivière St-Jacques. Les propriétaires attendent le départ des glaces pour lui faire subir les réparations dont il avait besoin avant de commencer son service.

Une barge, appartenant à M. Marchessault, de St-Onge, a été évincée par la glace et la moitié de la coque est passée devant Sorel, cet après-midi. Cette barge se nommait le "Libéral".

D'autres barges qui ont passé l'hiver près de St-Onge ont été entraînées sur une assez grande distance par la glace en mouvement, mais les propriétaires ont réussi à les remettre à l'abri, près des bords de la rivière.

L'eau a baissé de trois pouces depuis ce matin.

La débacle sur le St-Laurent ne saurait maintenant tarder. De nombreux hommes, la glace du fleuve descend toujours trois ou quatre jours après celle du Richelieu.

Il est donc raisonnable de croire que la navigation entre Sorel et Montréal sera ouverte à la fin de la semaine prochaine.